

SÉANCE EXTRAORDINAIRE (PVS-1) DU MARDI 21 FÉVRIER 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire (PVS-1) du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 21 février 2023, à dix-neuf heures. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairesse
Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1
Monsieur Michel Lefrançois, conseiller Siège numéro 3
Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4
Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5

Absence : Madame Marie-Hélène Béland, conseillère Siège numéro 2
Monsieur Daniel Robidoux, conseiller Siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

42-2023

1.- Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h01 par Marilyne Gélinas, mairesse de Saint-Léon-le-Grand. Andrée Ricard, greffière-trésorière et directrice générale, fait fonction de secrétaire. Madame Marilyne Gélinas, mairesse a demandé aux membres du conseil avant le début de la réunion d'enregistrer la réunion et tous ont acceptés. Une mention a été faite aux citoyens lors de l'ouverture de la réunion.

2.- Adoption de l'ordre du jour

43-2023

IL EST PROPOSÉ par Charles Charette, appuyé par Louise Ferron et il est résolu que ce conseil accepte l'ordre du jour en le laissant ouvert;

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des budget modifié 2023
4. Adoption du plan triennale d'immobilisation modifié 2023
5. Période de question
6. Clôture de la séance

3.- Adoption du budget modifié 2023

44-2023

Il est résolu à la **MAJORITÉ** des membres présents que le budget pour l'année 2023, où sont présentés des revenus de 1 645 497\$, des dépenses de

fonctionnement de 1 973 660\$ moins les amortissements de 311 785\$, du remboursement en capital de 97 600 \$, du transfert aux activités d'investissement de 181 218\$ et une affectation au surplus accumulé de 295 203\$, soit adopté tel que présenté.

Madame la mairesse demande le vote

Christian Charette, conseiller Siège numéro 1	POUR
Marie-Hélène Béland, conseillère Siège numéro 2	ABSENTE
Michel Lefrançois, conseiller Siège numéro 3	POUR
Charles Charette, conseiller Siège numéro 4	POUR
Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5	CONTRE
Daniel Robidoux, conseiller Siège numéro 6	ABSENT

Madame la mairesse se prévaut de son droit et vote CONTRE ;

Il est statué à la majorité des votes, à 3 votes POUR contre 2 votes CONTRE, que le Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand adopte du budget modifié 2023 à la majorité des membre présents.

Annexe à la résolution numéro 44-2023

Municipalité de Saint-Léon-le-Grand
Budget modifié 2023

Activités de fonctionnement

Revenus

<i>Sources locales</i>	1 381 876 \$	
<i>Compensations & transferts</i>	<u>263 621 \$</u>	
<i>Total revenus</i>		1 645 497 \$

Dépenses

<i>Administration</i>	301 201 \$	
<i>Sécurité publique</i>	236 736 \$	
<i>Transport</i>	503 729 \$	
<i>Hygiène du milieu</i>	480 990 \$	
<i>Santé et bien-être</i>	4 465 \$	
<i>Aménagement et urbanisme</i>	26 381 \$	
<i>Loisirs et culture</i>	89 609 \$	
<i>Frais de financement et amortissement</i>	<u>330 555 \$</u>	
<i>Total dépenses</i>		1 973 666 \$

<i>Amortissement sur les dépenses</i>	-311 785 \$
<i>Remboursement en capital</i>	97 600 \$
<i>Transfert aux activités d'investissement</i>	181 218 \$
<i>Affectation de l'excédent - Général</i>	-245 849 \$
<i>Affectation de l'excédent - Aqueduc</i>	-3 257 \$
<i>Affectation de l'excédent - Aqueduc Grand Rang et de l'Isle</i>	-47 081 \$
<i>Affectation de l'excédent - Assainissement</i>	3 234 \$
<i>Affectation de l'excédent - Élection municipale</i>	-2 250 \$
	<hr/>
<i>Surplus de l'exercice</i>	0 \$

Activités d'investissement

Revenus

<i>Subvention Gouv. Qc - TECQ</i>	1 020 199 \$
<i>Subvention loisirs</i>	105 327 \$
<i>Subvention Gouv. Qc - PIIRL</i>	462 074 \$
	<hr/>
<i>Total revenus</i>	1 587 600 \$

Dépenses

<i>Équipements incendie</i>	4 620 \$
<i>Trottoir - coin rue Principale et de la Fabrique</i>	4 000 \$
<i>Travaux voirie - Ponceau</i>	15 000 \$
<i>Surfaçage</i>	140 000 \$
<i>Surfaçage Bas Barthélemy - Programme subvention PIIRL</i>	616 098 \$
<i>Surfaçage - Programme subvention TECQ</i>	207 000 \$
<i>Équipement voirie</i>	5 000 \$
<i>Travaux aqueduc GRI</i>	696 089 \$
<i>Recherche en eau - GRI</i>	100 000 \$
<i>Équipement TEU</i>	17 110 \$
<i>Loisirs et culture</i>	117 925 \$
	<hr/>
<i>Total dépenses</i>	1 922 842 \$

Affectations

<i>Transfert des activités de fonctionnement</i>	181 218 \$
<i>Total affectation</i>	(181 218 \$)

Financement

<i>Financement à long terme</i>	154 024 \$
<i>Total financement à long terme</i>	(154 024 \$)

4.- Adoption du Programme Triennal d'Immobilisation 2023

45-2023

Il est résolu à la **MAJORITÉ** des membres présents que le Programme Triennal d'Immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 soit adopté.

Madame la mairesse demande le vote

Christian Charette, conseiller Siège numéro 1	POUR
Marie-Hélène Béland, conseillère Siège numéro 2	ABSENTE
Michel Lefrançois, conseiller Siège numéro 3	POUR
Charles Charette, conseiller Siège numéro 4	POUR
Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5	CONTRE
Daniel Robidoux, conseiller Siège numéro 6	ABSENT

Madame la mairesse se prévaut de son droit et vote CONTRE ;

Il est statué à la majorité des votes, à 3 votes POUR contre 2 votes CONTRE, que le Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand adopte le Programme Triennal d'Immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 à la majorité des membres présents.

Annexe à la résolution numéro 45-2023

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

**Programme triennal d'immobilisations modifié
pour les années 2023, 2024 et 2025.**

Titre	2023	2024	2025	MODE DE FINANCEMENT
Équipements informatiques	0 \$	1 500 \$	1 500 \$	Fonds généraux
Aqueduc - Grand rang et de l'Isle	796 089 \$	0 \$	0 \$	Subv. TECQ

Traitement des eaux usées	17 110 \$	0 \$	0 \$	Subv. TECQ
Parc - Centre des loisirs	117 925 \$	0 \$	0 \$	Diverses subventions, PSPS
Équipement incendie	4 620 \$	5 000 \$	5 000 \$	Fonds généraux
Asphalte	140 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	Fond général
Asphalte	207 000 \$	0 \$	0 \$	Subv. TECQ
Asphalte	616 098 \$	0 \$	0 \$	Subv. PIIRL + règlement d'emprunt
Trottoir	4 000 \$	0 \$	0 \$	Fonds généraux
Ponceau - Rg (haut) Barthélemy	5 000 \$	0 \$	0 \$	Fonds généraux
Ponceau - Rg (Bas) Barthélemy	10 000 \$	40 000 \$	0 \$	Fonds généraux
Équipement de voirie	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	Fonds généraux
Total :	1 922 842 \$	61 500 \$	61 500 \$	

5.- Période de questions

6.- Clôture de la séance

46-2023

L'ordre du jour étant épuisé Michel Lefrançois propose, appuyé par Christian Charette et il est résolu de clôturer la séance à 19h08.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je, Marilyne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

Mairesse